

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2019

---

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N°  
2274)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD1777

présenté par  
Mme Kerbarh, rapporteure

-----

### ARTICLE 8

À l'alinéa 13, après la deuxième occurrence du mot :

« et »

insérer le mot :

« de ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.